



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Don du sang

Question écrite n° 23330

Texte de la question

M. Sébastien Leclerc attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la question de la collecte de sang en milieu rural. Il rappelle que le don du sang en milieu rural revêt une importance toute particulière puisque les poches de sang recueillies représentent 80 % des besoins en produits sanguins. Il relève néanmoins que les décisions récentes de l'Établissement français du sang en termes d'objectif minimum de dons pour maintenir les points de collecte entraînent la suppression de nombreux points de collecte, créant ainsi de véritables déserts de prélèvement. De tels arbitrages peuvent susciter en outre la démotivation des donneurs exclus du don par manque de proximité géographique. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions par rapport à cette évolution.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Leclerc](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23330

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2019](#), page 8443

Question retirée le : 4 août 2020 (Fin de mandat)